



### Rentrée Scolaire Septembre 2020

La réouverture de l'école s'est bien passée malgré la nomination très tardive de nos deux nouvelles institutrices trois jours avant la rentrée.

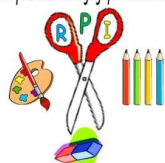
Madame HUGUES Christelle a été nommée au poste de Directrice de l'établissement de Livilliers et elle est accompagnée de Madame CONNEAU Mélinda.

La cantine se fait sur deux services pour éviter la promiscuité et des distributeurs de savon liquide et d'essuie main papier ont été mis en place.

La répartition des effectifs est la suivante :

- Hérouville en Vexin : PS - 16 élèves, MS - 17 élèves, GS - 13 élèves
- Livilliers : CP - 15 élèves, CE1 - 16 élèves, CE2 - 16 élèves
- Génicourt : CM1 - 25 élèves, CM2 - 25 élèves

Regroupement Pédagogique Intercommunal



Génicourt-Livilliers-Hérouville

### Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour sécheresse

La Mairie envisage d'engager, auprès de la Préfecture, une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dû à la sécheresse des derniers mois.

Si vous estimez être concernés n'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Les démarches à effectuer sont les suivantes :

- Rédiger un courrier descriptif à votre assurance avec photos,
- Adresser un courrier manuscrit à la Mairie décrivant le sinistre de façon précise avec photos à l'appui.

Nous enregistrerons les dossiers que nous devons transmettre à la Préfecture à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 seulement.

Les situations sont évaluées par trimestre en fonction des saisons.

Les expertises sont faites en collaboration avec Météo France et après études des sols .

Les dossiers sont étudiés en commissions pour avis.

Le 07 novembre 2019 se tenait une réunion publique sur le thème des problèmes de circulation et de stationnement dans notre village.

Plusieurs sujets avaient été abordés :

- La vitesse excessive,
- Les difficultés de circulation liées au stationnement de plus en plus anarchique et au passage de camions de plus en plus encombrants,
- La dangerosité de certaines zones du village ...

Une réunion de terrain avec une représentante du Conseil Départemental a permis de discuter des différentes possibilités et de proposer au conseil municipal les options les plus pertinentes.

Lors du Conseil Municipal du 11 juin, il a été décidé les modifications et tests que nous vous présentons page suivante.

# Travaux de sécurisation de la circulation dans Livilliers.

## Sécuriser le croisement des véhicules et réduire la vitesse ...

Afin d'inciter à respecter les voies de circulation, mise en place d'un séparateur central en pavés rue de la Chaise, aux abords de l'église.



## Réduire la vitesse ...

A l'heure actuelle sur notre commune les limitations de vitesse à 30km/h sont localisées dans certaines zones. Dans un proche avenir la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h sur l'ensemble du village.



## Sécuriser les intersections ...

Création de deux 'STOP' :

Au croisement de la rue du Moulin et de la rue d'Epais-Rhus en venant de Vallangoujard.

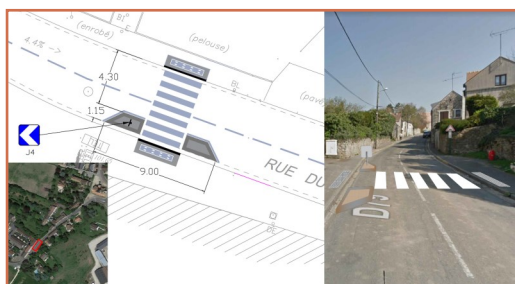


Au croisement de la rue de Paris et de la rue de la Chaise.



## Réduire la vitesse et sécuriser la traversée de la chaussée pour les piétons ...

Mise en place d'une écluse sur la RD 79 intégrant un passage protégé.



## Sécuriser les intersections ...

Réalisation d'un rond point au croisement des rues de la Chaise, de Romesnil et du Moulin.

